

# Communiqué CHSCT du 13 juin 2018

Pour ce CHSCT, l'ordre du jour allégé a permis une restitution approfondie des résultats du diagnostic des Risques Psycho Sociaux de notre établissement public. Dans un premier temps nous avons des avis à rendre.

✓ **Avis sur le rapport d'évaluation des risques professionnels du CIS LA GARDE**

Il n'a été recensé aucun risque du premier niveau nécessitant un réaménagement. En revanche, une recommandation a été faite pour stocker l'O2 à l'extérieur des bâtiments comme il est préconisé pour chaque CS. **Avis favorable du SA SPP PATS 83.**

✓ **Avis sur le rapport de médecine préventive**

Le médecin de prévention intervient sur 2 aspects : la surveillance médicale des agents administratifs et techniques et l'action sur le milieu professionnel. Pour ce qui est de la surveillance médicale, nous souhaitons des solutions pour régulariser la situation de nos collègues qui n'ont toujours pas eu leur visite médicale et pour permettre un archivage des dossiers médicaux dans des conditions de confidentialité et de sécurisation optimales.

Pour l'action en milieu professionnel, nous demandons une association beaucoup plus systématique du médecin de prévention aux projets liés à l'opérationnel, RETEX, construction de CIS, caisson de feu etc... **Avis favorable du SA SPP PATS 83.**

✓ **Avis sur le programme annuel de prévention**

Nous obtenons enfin un programme de prévention après avoir passé 4 ans à le réclamer !! Au-delà de l'obligation réglementaire, il nous semble important de pouvoir s'appuyer sur le bilan Santé et Sécurité (présenté au dernier CHSCT) et sur un programme de prévention pour élaborer

une véritable politique de santé et sécurité au travail engageante, évolutive et dont on pourra mesurer les effets. 6 grands chapitres sont ainsi déclinés :

1. Développer une culture sécurité au sein du SDIS 83
2. Évaluation des risques professionnels
3. Développement de la santé et de la Qualité de Vie au Travail
4. Prévention des accidents de sport
5. Prévention du risque routier
6. Autorisations de conduite et habilitations électriques

Certaines actions ont débuté dès 2017. **Avis favorable du SA SPP PATS 83.**

✓ **Présentation d'un rapport d'accident concernant les sapeurs-pompiers de BANDOL survenu le 15 janvier 2018**

Une liste de 15 recommandations, dont certaines de portée nationale qui vont être relayées par l'Inspection Générale de la Sécurité Civile, sont issues du rapport d'accident. Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez en connaître les détails.

Devant l'ampleur de l'accident, une prise de conscience de tous est primordiale. Nous pensons à nos collègues blessés qui pour certains en gardent encore de graves séquelles.

✓ **Rapport d'étape sur le projet de Plan de Prévention du Risque Routier**

✓ **Présentation des résultats de l'enquête et de la cartographie des risques psychosociaux au sein du SDIS du Var**

Il s'agissait bien pour nous d'évaluer les risques psycho-sociaux comme le prévoit le protocole d'accord du 22 octobre 2013. Nous ne nous laisserons pas bercer par la voix qui présente cela maintenant comme une action volontariste dans le cadre de la qualité de vie au travail.

Nous avons assez bataillé pour l'obtenir !!!

Trois thématiques principales regroupent l'ensemble des constats et vont demander un travail d'amélioration.

### **L'organisation du travail**

- Lignes directrices du SDIS
- Équité de traitement
- Reconnaissance
- Rôle et place du management
- Définition et organisation du travail en « mode projet »

### **Les moyens (outils et humains)**

- Moyens humains
- Outils mis à disposition (matériel au sens large : outils informatiques, habillement, pour certains CIS casernement)
- Formations déployées (renforcement des compétences : encadrement, SPP et PATS)

### **La communication**

- Relations Internes
- Circuit de validation et de transmission de l'information
- Connaissance inter services et CIS (missions et exigences des autres services)
- Dispositifs de communication

**Nous retrouvons dans ces items des alertes voire des revendications portées par les organisations syndicales depuis des années. C'est maintenant les mêmes dysfonctionnements que vous avez exprimés à ceux qui ont passé des années à dénigrer notre parole par principe, considérant qu'un syndicat ne peut avoir le recul nécessaire à une vision objective de l'établissement public dans lequel il évolue.**

**Nous demandons le maintien du Comité de Pilotage dans sa forme actuelle pour pouvoir proposer un plan d'action. Il ressort aussi du diagnostic que vous portez une attente forte de ce côté-là.**

*S'engager à vos côtés, réussir ensemble*

*Les Autonomes*